

Édito

En décembre 2011, Lianes coopération a tenu son colloque annuel. Deux jours de témoignages et d'échanges qui ont démontré toute la mobilisation des acteurs concourant au développement économique au sein de la coopération internationale. Mais que de chemin encore à parcourir pour sécuriser les approches au Sud, former et accompagner les entrepreneurs alors que le besoin de créer est plus que présent. Nous avons essayé, lors du colloque, de lier développement économique et regard sur les pays au Maghreb qui avaient porté au zénith leur printemps arabe. Plus qu'ailleurs, la volonté des hommes et des femmes à sortir du système économique antérieur et créer les conditions d'une transition est une leçon d'engagement. Car vouloir vaincre la corruption et l'absence de justice sociale qui sévissaient dans le passé et s'orienter vers la liberté d'entreprendre est un acte de civisme éclairé. L'avenir démocratique de ces pays passera par le développement économique concerté, porté par des citoyens formés, libres de leurs choix et de leurs actes, et gestionnaires de leurs propres ressources.

D'une rive à l'autre, retour en France où des prochaines échéances électorales vont mobiliser tous les citoyens. Ces rendez-vous sont importants, ils posent le temps du bilan et des propositions. Au moment où le climat national ambiant semble être au repli sur soi, Lianes coopération et l'ensemble des autres réseaux régionaux attachés à la solidarité internationale se sont unis pour interpeller les candidat-e-s à l'élection présidentielle à s'engager à tout mettre en œuvre pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement d'ici 2015, soit :

- réduire l'extrême pauvreté et la faim,
- assurer l'éducation primaire pour tous,
- promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes,
- réduire la mortalité infantile,
- combattre certaines maladies graves,
- préserver l'environnement,
- mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

En France, les actions menées par les acteurs de solidarité internationale concourent à plus d'égalité et de solidarité. Cette interpellation peut être aussi portée par chaque association, auprès des candidat-e-s à la députation, dans vos circonscriptions. À votre échelle, sensibilisez la population à ces enjeux internationaux et questionnez vos futurs députés, la vitalité démocratique ne pourra que se porter mieux.

Antoine Bailloeuil
Président de Lianes coopération

Retour sur le colloque

"Action internationale des territoires et coopération économique"



Cette rencontre s'est tenue les 1^{er} et 2 décembre 2011 au Kursaal de Dunkerque. Organisée par Lianes coopération, en partenariat avec le conseil régional Nord-Pas de Calais et la Communauté urbaine de Dunkerque, elle a réuni plus de 150 participants de toute la France, prouvant alors l'intérêt des acteurs pour cette nouvelle problématique.

Ce colloque avait pour objectif d'apporter des éclairages sur le contexte et les enjeux de la coopération économique et en particulier son impact sur les territoires. Les plénières et ateliers qui se sont succédés ont alors permis de proposer des approches nouvelles mais aussi et surtout d'identifier les leviers d'une meilleure coopération économique, par la mise en avant d'initiatives déjà existantes. En rassemblant une grande diversité d'acteurs, ce temps fort a alors favorisé la confrontation d'une grande pluralité de points de vue, comme le retrace en partie la page centrale de ce bulletin.

Depuis, certains acteurs de la région ont souhaité poursuivre la dynamique engagée lors de ce colloque, comme par exemple des étudiants des Master IPC* et RICI** qui organisent, en partenariat avec Lianes coopération, deux rencontres thématiques : "**Les formes économiques alternatives**", le 10 février à Roubaix, et "**Les partenariats publics-privés**", le 26 mars à Villeneuve d'Ascq. Si vous souhaitez vous-même poursuivre ces réflexions, n'hésitez pas à contacter François DERISBOURG - f.derisbourg@lianescooperation.org.

> *Le guide pratique de la coopération économique à l'international et les actes du colloque seront prochainement en ligne sur notre site www.lianescooperation.org.*

* IPC : Ingénierie des Projets de Coopération - Université Lille 1

** RICI : Relations interculturelles et Coopération Internationale - Université Lille 3

Adhérer à Lianes coopération, c'est aussi faire vivre le réseau et s'en donner les moyens. Plus de 80 structures sont adhérentes, pourquoi pas vous ?

Sommaire

Édito	P. 1
Vie du réseau	P. 2 - 3
Semaine de la Solidarité internationale	
Bilan 2011 et perspectives 2012	P. 2
Cycle de Rencontres Territoriales "La coopération internationale au service des projets de territoire"	P. 3
Actualité de la Solidarité internationale	P. 4 - 5
La coopération économique internationale...	
Où en est-on ?	P. 4 - 5
Aide au projet	P. 6 - 7
La coopération internationale : un atout pour les territoires... Exemple de la Ville de Divion	P. 6
C'est du jargon ! : Les pôles Locaux de Mobilité	
Interview de Mathilde Bauwin de l'ADICE	P. 7

Brèves

Naissance du Sud Soudan

Le 9 juillet 2011, après un référendum historique donnant le "oui" gagnant à plus de 98 %, est officiellement né le Sud-Soudan, 193^e État des Nations Unies et 54^e État africain.



Fiche technique

Capitale : Juba ou Djouba
Population : 8 millions d'habitants
Surface : 619 745 km²
Langue officielle : anglais
Religion principale : christianisme

Échéances 2012 : faisons entendre notre voix !

Dans la continuité des États Généraux de l'Économie Sociale et Solidaire de 2011, les acteurs de l'ESS préparent aujourd'hui **une interpellation des partis politiques candidats aux élections nationales** (présidentielles et législatives).

Portée en Nord - Pas de Calais par la CRESS* et l'APES**, en partenariat avec la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES), elle prendra 2 formes :

- **Une interpellation écrite** à l'ensemble des partis candidats
- **Un temps de débat public**, en deux soirées, les **21 février et 15 mars** à la salle du Gymnase, place Sébastopol à Lille.

Les thèmes de questionnement retenus portent sur des sujets convergents aux 3 réseaux pour lesquels il y a déjà une réflexion collective engagée, et sont consultables sur le site de l'APES : www.apes-npdc.org.

Semaine de la Solidarité internationale : Bilan 2011 et perspectives 2012

Du 12 au 20 novembre dernier s'est tenue la 14^e édition de la Semaine de la Solidarité internationale. Partout en France, comme chaque année, se sont multipliées les animations, sous les formes et les thématiques les plus diverses. Cette année encore, le bilan national révèle la région Nord-Pas de Calais comme ayant été l'une des plus dynamiques.

Que de nouveautés en 2011...

- Tout d'abord, **un nouveau logo pour La Semaine**. Dynamique par sa forme et ses couleurs, le nouveau logo met la solidarité internationale en valeur, tout en utilisant le symbole du guillemet pour promouvoir l'idée d'échanges et d'expression citoyenne pendant la Semaine :



- De la même façon, pour la première fois cette année, La Semaine a proposé à tous les acteurs de porter une même accroche-thème, **"Droits à l'essentiel"**, pour marquer l'identité de l'édition en phase avec le contexte actuel, et pour porter plus fort aux niveaux local et national le même message transversal.

- En lien avec cette accroche-thème, un **nouveau visuel** a également vu le jour :



- Autre nouveauté et franche réussite de l'édition 2011 : l'action symbolique de lancement. Pour la première fois depuis le lancement de La Semaine, une même animation a été organisée partout en France au même moment : **la Solisphère**.



En Nord - Pas de Calais, cette action a été reprise sur 4 territoires : le territoire de la Gohelle (Liévin), la ville de Divion, le quartier de Bois Blanc à Lille et Boulogne sur Mer.

- **La valorisation de l'expression citoyenne**, sous quelque forme qu'elle soit, a également été mise en avant, en particulier au travers du dispositif "Coup de Pouce".

- Sur le plan national comme régional, un rapprochement avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) a fortement été initié, dans le cadre du mois de l'ESS. En effet, cet événement ayant également lieu en novembre, il apparaît de plus en plus indispensable de faire le pont avec La Semaine. Ainsi, des partenariats ont commencé à se multiplier, dans de nombreuses régions de France, mais également au niveau national.

En région, Lianes coopération, CORAS*** en Nord-Pas de Calais, s'est associée avec l'APES** et la CRESS* Nord-Pas de Calais dans la rédaction d'un texte commun, révélateur des valeurs partagées et porteur d'un message commun.

Tous ces points seront repris et détaillés lors du bilan régional organisé **le vendredi 16 Mars 2012 après-midi**, à la Maison du Projet Louvre-Lens par Lianes coopération. Il permettra de retracer les éléments forts de cette édition et de réfléchir ensemble aux perspectives pour l'édition 2012, qui se tiendra du **samedi 17 au dimanche 25 novembre 2012**.

L'un des projets de cette 15^e édition sera, pour les collectifs impliqués dans l'organisation de La Semaine, de se constituer en Comité de pilotage, pour déterminer ensemble une stratégie régionale et améliorer la visibilité des actions menées dans le Nord - Pas de Calais.

> *Pour aller plus loin* : Le texte commun APES-CRESS-Lianes coopération est téléchargeable sur notre site : <http://www.lianescooperation.org/spip.php?article2820>.

* CRESS : Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire

** APES : Acteurs pour une Économie Solidaire

*** CORAS : Coordinateur en Région pour l'Animation de La Semaine

Bilan des rencontres territoriales organisées par le Conseil régional

L'année 2011 a été une année cruciale en matière de coopération internationale, pour la Région Nord-Pas de Calais. Afin d'échanger sur les valeurs qui fondent l'implication des acteurs dans ce domaine, le Conseil régional a organisé un cycle de quatre rencontres territoriales, piloté par M^{me} Majdouline SBAÏ, Vice-Présidente en charge de la citoyenneté, de la coopération décentralisée et des relations internationales.

En point d'orgue de ce cycle, le Conseil régional a ensuite accueilli, le 14 octobre, l'ensemble des acteurs de la région, pour une journée d'échanges. Ce temps fort a démarré avec la diffusion d'interviews réalisées à l'occasion des 4 précédentes rencontres (Tourcoing, Saint-Omer, Liévin et Dunkerque). Puis, au travers d'une table ronde réunissant Eugène ZAPATA-GARESCHE du CGLU¹, Jean-Pierre ELONG-MBASSI du CGLUA² et Laure FERRET, Présidente de l'ARRICOD³, ont été abordés les enjeux liés au positionnement des collectivités locales dans la coopération

internationale, et en particulier dans le cadre de la réforme territoriale. L'après-midi, 4 ateliers ont ensuite permis d'approfondir les réflexions sur des questionnements précis, en concertation avec les acteurs impliqués en Nord-Pas de Calais.

Ces cinq rencontres, ayant réuni au total plus de 600 personnes, ont favorisé l'émergence de nouvelles perspectives, aujourd'hui en cours de réflexion. Divers chantiers seront alors prochainement mis en place. La synthèse des échanges sera disponible courant février, mais un film est cependant d'ores et déjà accessible sur le site du Conseil régional.

¹ CGLU : Cités et Gouvernements Locaux Unis

² CGLUA : Cités et Gouvernements Locaux Unis Afrique

³ ARRICOD : Association des professionnels de l'action européenne et internationale des collectivités territoriales

> Plus d'infos : http://www.nordpasdecalais.fr/webtv/reportages_cooperation-et-solidarite-internationales-une-richesse-pour-le-nord-pas-de-calais-_551_1_0.html

Plus d'informations sur notre site internet www.lianescooperation.org, onglet "Agenda"

Rencontres de mars 2012

Dans le cadre de leur formation, les étudiants du Master professionnel Ingénierie des Projets de Coopération (IPC) de l'Université Lille 1 proposent en mars prochain deux rencontres thématiques, restitutions des projets menés durant l'année.

Organisées en partenariat avec Lianes coopération et l'association du Master IPC, RESIPROC, elles se tiendront toutes deux à l'Espace culture de l'Université Lille 1 - Cité scientifique.

«Quelle coopération possible entre partenaires publics et privés dans les projets de développement internationaux ?» : lundi 26 mars à 18h30

Les bailleurs de fonds internationaux encouragent de plus en plus le recours aux Partenariats Public-Privé dans les projets de coopération et de développement comme alternative à l'aide publique. Dans un contexte d'implication croissante du secteur privé dans les projets de développement, il semble primordial

de s'interroger sur les pratiques en cours et sur les limites et les perspectives à développer pour ces partenariats. Quelle définition proposer, quelles formes peuvent-ils revêtir ? Sont-ils réellement une forme viable de coopération, et à quelles conditions ?

> Contact : Fiona Nziza - nzizafayo@hotmail.fr
06 44 17 60 09

«Des Nords et des Suds, quels "mots" pour la coopération ? De l'aide au développement aux partenariats plurilatéraux" : mercredi 28 mars - 9h-19h

Entre problèmes de terminologie, influence des présupposés et contextes différents, les acteurs de la coopération décentralisée se questionnent aujourd'hui sur leur rôle au sein de la coopération entre pays en voie de développement et/ou pays émergents, dans une tendance plutôt orientée vers la mise en place

de partenariats pour la co-construction de projets. Quelle est l'influence du vocabulaire utilisé en Europe sur les pratiques ? Quelle vision portent ces acteurs sur la coopération "hors Europe" ? Comment peuvent-ils s'adapter afin de répondre au mieux aux attentes des partenaires engagés ?

> Contacts : Jordan Ardenoy
jordan.ardenoy@gmail.com - 06 09 34 15 97

Chacune des deux rencontres fera l'objet d'une publication post conférence.

Brèves

Université d'été de la Solidarité internationale juillet 2012

Tous les deux ans depuis l'an 2000, le CRID organise l'Université d'été de la Solidarité internationale, temps privilégié d'échanges, de formation et de débats pour les acteurs de la solidarité internationale. La prochaine édition se déroulera du 4 au 7 juillet 2012 à Lyon, avec pour thème transversal : "Citoyen-ne-s et solidaires, réinventons le monde", et est construite en partenariat avec "Dialogue en humanité", organisé du 6 au 8 juillet.

> Plus d'infos sur www.universite-si.org

Journée de l'eau 22 mars 2012



En continuité du 6^e Forum Mondial de l'Eau - du 12 au 17 mars à Marseille - l'association AVERS, en partenariat avec Lianes coopération, réunira le 22 mars 2012, à Lomme, les acteurs de la coopération internationale autour de la thématique de l'eau.

L'occasion de faire un état des lieux des projets dans les zones de coopération de la Région Nord-Pas de Calais et de réfléchir à l'amélioration de la collaboration entre les acteurs.

Rendez-vous le 22 mars 2012 à l'Espace Les Tisserands à Lomme

> Programme à télécharger sur www.lianescooperation.org

La coopération économique internationale... Où en est-on ?

"Pourquoi sont-ils si pauvres ?". Déjà, en 1977, un livre de Rudolf Strahm éclairait cette question de manière particulièrement pédagogique. Il y répondait en montrant l'inégalité de traitement imposée par le Nord au Sud. Depuis, la mondialisation de l'économie et la crise financière ont contribué à accentuer cette inégalité.

En effet :

- Les "marchés" mobilisent des sommes folles pour s'auto enrichir, sans que le profit soit mis au service d'un intérêt collectif
- La spéculation, après avoir conduit à la crise financière par ses choix dans l'immobilier, se focalise maintenant (entre autres) sur les produits agricoles, faisant flamber les prix aux dépens des plus pauvres. Pour assurer leur approvisionnement, des pays riches accaparent les terres au Sud, réduisant encore la possibilité pour ceux-ci de nourrir leur population.

- Les paradis fiscaux, contre lesquels nos pays luttent surtout en paroles, favorisent l'appauvrissement du sud : en un an, 800 milliards de dollars s'en sont évadés, les privant de 125 milliards de dollars de ressources fiscales*.

Mais la société civile, c'est à dire nous, en quelque sorte, ne reste pas passive : l'économie sociale et solidaire représente 10% des emplois en France, nos régions interpellent leurs banques sur leurs comportements, les Forums Sociaux Mondiaux valorisent des modèles économiques alternatifs, de plus en plus d'actions de coopération intègrent un volet spécifiquement économique ...

C'est cette dernière évolution que Lianes coopération a mis à l'honneur en lui consacrant son colloque de décembre 2011. Cet article est l'occasion de retranscrire de façon non exhaustive la diversité des points de vue échangés à cette occasion.

* ndlr : À titre de comparaison, l'aide des pays du Nord pour le Développement (APD) est évaluée à 1/10e, soit 80 milliards de dollars. Source : OCDE.

Guy DEQUEKER – SIDI-CCFD



Actuellement, force est de constater que peu de projets de coopération existent dans le secteur économique. Cependant, les acteurs publics comme privés (entreprises et associations) s'accordent sur le fait que l'économie est aujourd'hui l'un des principaux défis de la coopération entre pays du "Nord" et du "Sud". Les chemins empruntés, en revanche, sont divers, et suivent des démarches qui ne le sont pas moins...

Les premiers à s'engager sur cette nouvelle forme de coopération sont les acteurs de l'entreprenariat dit "classique". En effet, de plus en plus de projets économiques à l'international se construisent sur une philosophie de coopération et, à l'inverse, les entrepreneurs qui s'appuient sur une vision partenariale des échanges souhaitent s'ouvrir davantage au monde.

Ainsi, au-delà d'une nouvelle conception de la coopération économique, il s'agit plutôt de l'éclosion, dans l'économie elle-même, d'autres façons de faire qui donnent la priorité à l'humain et à la dimension relationnelle. Beaucoup de projets naissent du constat du manque d'emplois au Sud, et en particulier

en Afrique, et s'appuient sur l'idée que "pour créer des emplois, il faut créer des employeurs".

C'est de ce concept qu'est né le **réseau Entreprendre® international**, en 2009. Regroupant 3600 chefs d'entreprises bénévoles, il accompagne des porteurs de projet à la création d'entreprises localement, en prenant en compte les particularités locales.

- D'après Patrick DARGENT, administrateur du réseau, "l'idée est qu'il est d'abord important d'accompagner les Hommes qui créent les entreprises, et non les entreprises".

Cette démarche est fondée sur trois principes fondamentaux : l'importance accordée à **la personne, la gratuité** de l'accompagnement et l'esprit de **réciprocité**.

Cette **"citoyenneté des chefs d'entreprises"** bénéficie alors aussi bien aux créateurs ou repreneurs de PME qu'aux territoires où ils sont implantés. Ainsi, afin de promouvoir cette vision solidaire de la cause entrepreneuriale, Entreprendre® international encourage la création de réseaux d'accompagnement en local, par des locaux.

Dans ce type de coopération, il faut préciser un critère important : la dimension économique, pour importante qu'elle soit, n'est pas au cœur de la machine. Les entrepreneurs locaux sont en attente d'échanges qui ne sont plus que du "marchand-marchand", mais aussi et surtout un partage d'expériences, afin de développer des compétences et donc de s'autonomiser.



Contact

Référent : Christian CARASSOU
MAILLAN

Coordonnées :

Espace 15 - 15 rue de Chavril
69110 Sainte Foy lès Lyon
Tél. 04 72 42 05 83

E-mail : international@reseau-entreprendre.org

Site web : www.reseau-entreprendre-international.org

Ces entreprises, porteuses d'un nouveau regard sur la coopération économique, poussent également un autre type d'acteurs à s'engager sur ce terrain : **les collectivités territoriales**. Leur implication dans ce contexte est multiple, s'appuyant sur la valeur ajoutée basée sur leurs domaines de compétences en France.

Dans un premier temps, elles expérimentent un rôle nouveau auprès de ces entrepreneurs français. Ces derniers évoquent souvent les difficultés pour les TPE-PME de s'implanter au Sud et reconnaissent que s'adosser sur un acteur public facilite les choses.

De plus, en dehors de cette caution institutionnelle qui rassure les partenaires locaux, les collectivités territoriales ont également un rôle important dans l'identification des territoires potentiellement partenaires. Cette démarche conjointe souligne donc une "complémentarité" dans l'action des deux parties, le public et le privé.

Cependant, cette démarche ne profite pas qu'aux partenariats entre Nord et Sud. Elle constitue en effet une opportunité d'associer les acteurs d'un territoire dans leur diversité. Ainsi, dorénavant, la coopération décentralisée a aussi vocation à créer les conditions d'un développement économique dans l'ensemble des régions partenaires.

Pour Michel Delebarre, Président de la Communauté urbaine de Dunkerque, "c'en est fini de la relation de ceux qui octroient et de ceux qui reçoivent. Si l'on mène des partenariats à l'international, c'est bien parce qu'on a la volonté, les uns et les autres, d'essayer de coproduire du développement".

C'est sur cette philosophie que s'appuie le projet de filière de coton biologique et équitable, mis en place entre la Région Bretagne et l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en 2006. Ce projet de coopération décentralisée poursuit trois objectifs : contribuer au développement économique en Afrique de l'Ouest ainsi qu'à une meilleure valorisation de ces productions par un investissement dans la formation et l'outillage artisanal, et enfin mettre en place une démarche globale de développement économique éthique, en intégrant des industriels bretons de la filière textile.

À travers ce partenariat, les entreprises textiles bretonnes s'engagent contractuellement à s'approvisionner auprès des producteurs de la filière, leur garantissant un revenu équitable et régulier. En contrepartie, elles sécurisent leur filière d'approvisionnement en coton de grande qualité et affirment leur responsabilité sociale et environnementale. Ainsi, comme le prouve cet exemple, l'intégration d'un volet économique dans

la coopération décentralisée n'est en fait pas une remise en cause totale du modèle mais bien un développement de solutions complémentaires, de démarches alternatives permettant à la coopération de devenir initiatrice de liens, de partages, d'échanges et de créations d'entreprises.

Contact

Référent : Alain YVERGNIAUX

Coordonnées :

Conseil régional de Bretagne
283 avenue du Gal Patton
35771 Rennes
Tél. 02 99 27 10 10

E-mail : alain.yvergniaux@region-bretagne.fr

Site web : www.bretagne-solidarite-internationale.org

Ce sont ces mêmes valeurs qui sont défendues par les acteurs de l'économie sociale et solidaire dans la mise en place de leurs projets, dont l'orientation principale est la volonté d'entreprendre "autrement", en replaçant l'Homme au cœur de l'économie.

Pour Alain Tredez, administrateur de l'APES (Acteurs Pour une Économie Solidaire) en Nord-Pas de Calais, les entreprises de l'économie sociale et solidaire "s'inscrivent dans une logique d'intervention différente des entreprises de forme plus classique, en portant une autre vision, alternative, militante et non marchande, de l'économie."



L'implication de l'économie sociale et solidaire dans cette nouvelle forme de coopération internationale peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Tout d'abord, l'on peut souligner les apports du Sud dans certaines initiatives d'économie solidaire portées sur nos territoires. En effet, les tontines, jardins partagés, circuits courts, valorisation des échanges directs et non marchands, sont autant d'exemples introduits ici à partir de projets menés là-bas.

Le lien avec les pays en développement s'opère également à travers le tourisme et les finances solidaires ou encore le commerce équitable.

Mais ce ne sont pas les seuls types de projets menés dans ce cadre. La diversité et le caractère innovant des actions menées par les acteurs de l'économie sociale et solidaire ici, se retrouvent donc également dans le rapport avec les pays du Sud.

Le **CF2D**, opérateur belge d'économie sociale, en est un très bon exemple.

Inscrite dans une perspective de développement durable, cette association bruxelloise est active dans le réemploi (ou recyclage) de matériel informatique, la recherche-développement et les liens socio-économiques Nord/Sud. Elle soutient les opérateurs éducatifs et de l'économie sociale et solidaire qui développent des accès aux ressources et aux compétences informatiques. Ils participent au développement de projets et d'entreprises mixtes, articulées sur les complémentarités Nord/Sud et les synergies entre entreprises et ONG. Ils visent alors de cette manière le développement de liens économiques équitables et la création d'emplois en Belgique comme au Sud.

Contact

Référent : Bernard GOFFINET

Coordonnées :

153 rue des Palais
1030 Bruxelles - Belgique
Tél. +32 (0)2/244 44 20
Fax : +32 (0)2/244 44 24

E-mail : info@cf2d.be
Site web : www.cf2d.be

Ainsi, collectivités, entreprises, associations agissent de plus en plus souvent dans le sens d'une coopération plus équilibrée entre les partenaires, où l'on essaye de parer, de penser, non plus en termes de "charité", "d'opérateur" et de "bénéficiaire", mais de relation partenariale égalitaire et partagée, reposant sur un principe de réciprocité et qui vise le développement local, ici et là-bas.

Cette vision d'une coopération économique impliquant des acteurs variés, contient donc les germes de nouveaux possibles, constituant des alternatives face à la mondialisation telle qu'elle a été menée jusqu'ici. Ces nouveaux espoirs rejoignent aussi l'idée d'inaugurer un - voire des - nouveau(x) modèle(s) de développement, fondés moins sur la compétition que sur la complémentarité. Mais cela passe par un échelon européen, encore insuffisamment travaillé, qu'il est nécessaire d'investir de façon plus systématique.

Article co-écrit par Raphaël MEGE, rédacteur des actes du colloque, et Olivia Maillfert

> Remarque : Toutes les citations d'acteurs sont issues de leurs interventions lors du colloque de décembre 2011.

Brèves

Actualité du DRAPP-Si Réunions d'information à destination des porteurs de projets

Créé en 2008 par le Conseil régional, le Dispositif Régional d'Accompagnement des Porteurs de Projets de Solidarité internationale (DRAPP Si), composé de 23 structures associatives, animé par une cellule d'animation que pilote Lianes coopération, propose en 2012 des réunions collectives d'information et d'orientation pour les personnes désireuses d'être accompagnées dans leur montage de projets.

Ces réunions se dérouleront à la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités, 23 rue Gosselet à Lille, et proposeront un exposé des différents dispositifs de financement existants en Région Nord-Pas de Calais et des structures d'appui basées sur le territoire.

> Contact : Pascale Choquet ou Fabien Cartigny - 03 20 88 46 60 - animation@drapp.fr - www.drapp.fr

Nouvelle base de données régionale

Dans le cadre de sa mission d'observatoire, Lianes coopération a mis en place une base de données permettant de recenser les acteurs du Nord-Pas de Calais engagés dans des coopérations avec le monde entier, ainsi que les projets menés dans ce contexte.

Récemment mise à jour, il est désormais possible de créer ou modifier soi-même sa fiche directement en ligne. Pour connaître la marche à suivre et être répertorié dans cette base, comme près de 3 000 acteurs, rendez-vous sur notre site

www.lianescoperation.org, onglet "acteurs et projets", ou contactez-nous par mail à lianescoperation@wanadoo.fr.

La coopération internationale : un atout pour les territoires... Exemple de la Ville de Divion

Engagement responsable et fédérateur, la coopération décentralisée est un élément à part entière de la politique de développement local, mais nécessite d'être conduite avec soin, dans le temps et en concertation. Pour cela, de nombreuses structures en Nord-Pas de Calais proposent un accompagnement adapté à la mise en place d'une telle démarche.

C'est avec cette philosophie que la Ville de Divion s'est récemment engagée sur ces projets, comme nous l'a expliqué **Thomas BOULARD, Adjoint au Maire, chargé de la coopération internationale.**

Quels projets de coopération décentralisée ?

Depuis 2009, nous sommes en coopération avec les villes de Kościelisko en Pologne et Kirané Kaniaga au Mali. Ces relations, que nous souhaitons transformer en véritable partenariat tripartite, se font essentiellement dans les domaines de l'éducation, de la santé et du droit des femmes, ainsi que dans les échanges culturels.



De gauche à droite : Birama Traoré, maire de Kirana-Kaniaga au Mali, Danièle Seux, maire de Divion, Bodhan Piton, maire de Kościelisko en Pologne

Pourquoi un tel engagement ?

Hormis le fait de renforcer nos relations déjà existantes avec la Pologne, il s'explique par trois motivations principales :

- **Une motivation politique** : les relations internationales contribuent à l'ouverture d'esprit, à la lutte contre l'intolérance et à la solidarité.
- **Une motivation citoyenne** : la mise en place d'un "conseil local de la coopération internationale", réunissant une quarantaine de membres, est un bon exemple de l'implication des citoyens dans ce projet
- **Une motivation émancipatrice** : la solidarité, l'ouverture aux autres et le partage participent à la construction d'une conscience individuelle et collective.

Quelle démarche ?

Tout d'abord, il nous paraissait indispensable que la construction de ce projet soit réalisée

de façon cohérente, réfléchi et adaptée. Nous avons donc tenu à rencontrer un maximum d'acteurs de la coopération, institutionnels ou autres, afin de nourrir notre réflexion.

Sur le plan institutionnel, nous avons rencontré, entre autres, le Conseil régional du Nord-Pas de Calais, le Conseil général du Pas de Calais ou encore le Consulat de Pologne. Mais nous avons également été soutenus dans notre démarche par des structures comme le GRDR*, Loos N'Gourma, l'Agence d'urbanisme de Saint-Omer, ou encore le CRDTM**, certaines d'entre elles nous ayant été conseillées par vous-même, Lianes coopération.

De la même façon, nous avons tenu à participer au maximum de rencontres d'acteurs, pour forger notre expérience, comme par exemple la rencontre que vous avez organisée en février dernier sur la coopération en zones à risque.

Quelles retombées sur votre territoire ?

Les citoyens s'étant réellement emparés de ce projet, nous avons pu constater une nette amélioration en termes d'ouverture d'esprit et d'acceptation de la différence. Alors qu'avant la peur de l'inconnu prenait le dessus, aujourd'hui, les échanges établis ont permis de démystifier les différences culturelles.

Quels projets pour 2012 ?

Nous nous sommes récemment engagés dans la Semaine de la Solidarité internationale. Ainsi, en 2011, avec une dizaine de manifestations, dont la réalisation d'une Solisphère, et la présence d'une délégation Malienne, le bilan semble très positif. En 2012, en plus de ces actions que nous aimerions poursuivre en 2012, nous sommes en train de prévoir, pour la fin du mois de novembre, l'organisation d'un marché réunissant artisans maliens, polonais et français.

* GRDR : Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement rural

** CRDTM : Centre Régional de Documentation et d'Information pour le Développement et la Solidarité Internationale

Propos recueillis par Olivia Mailfert

> Retrouvez l'intégralité de l'interview sur www.lianescoperation.org

C'EST DU JARGON ! Les pôles Locaux de Mobilité Interview de Mathilde Bauwin de l'ADICE

Que sont les pôles locaux de mobilité et comment sont-ils répartis ?

Les Pôles Locaux de Mobilité (PLM) sont constitués d'acteurs œuvrant dans le domaine de la mobilité des jeunes sur un territoire défini. Ils ont pour mission d'élaborer et d'animer **une stratégie territoriale de promotion de la mobilité** en développant des outils qui permettent de donner une vision concrète des apports et bénéfices de la mobilité dans le parcours des jeunes.

Six Pôles Locaux de Mobilité ont été constitués depuis 2009 : cinq dans la Région du Nord-Pas de Calais, avec le PLM du Valenciennois, le PLM du Cambrésis, le PLM du Versant Nord Est, le PLM de Lens - Liévin / Hénin - Carvin et le PLM de la Métropole Lilloise, et un dans la Région Rhône-Alpes avec le PLM Isère.



Comment sont nés ces Pôles Locaux de Mobilité ?

Les Pôles Locaux de Mobilité ont été développés à l'initiative de l'association ADICE, dans le cadre du projet financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse qu'elle a mis en œuvre à partir de septembre 2009 et qui a pris fin en décembre 2011. Ils constituent l'axe opérationnel du projet intitulé "La Mobilité Internationale : Un dispositif d'appui à la promotion de la Jeunesse".

L'ADICE, Association pour le Développement des Initiatives Citoyennes et Européennes, est installée à Roubaix depuis 1999 et depuis 2009 à Grenoble, et œuvre pour la promotion de la jeunesse via des programmes de mobilité à l'étranger et de volontariat.

Depuis 2000, l'expérience de l'ADICE et de ses partenaires a mené au constat de la faible participation des jeunes pas ou peu qualifiés à des projets de mobilité internationale, du fait notamment de l'absence d'une culture de la mobilité tant chez le public cible que chez les professionnels qui les accompagnent.

Afin de développer cette culture de la mobilité et de développer des plateformes locales d'appui à la mobilité internationale, l'ADICE a souhaité mettre en place des pôles locaux de mobilité sur différents territoires de la Région Nord-Pas de Calais et de la Région Rhône-Alpes.

Quel(s) impact(s) sur les territoires avez-vous pu observer depuis leur mise en place ?

Les PLM ont été animés par un démultiplicateur, qui a agi avec les jeunes et avec les professionnels de l'insertion et de la jeunesse (Missions Locales, centres de formation, Centres sociaux, Foyers, École de la 2^e chance) pour les informer, former, animer, impliquer et accompagner sur la mobilité internationale.

En particulier, les professionnels ont été sensibilisés et formés au cours de modules de formations animés par le démultiplicateur et grâce aux outils développés par l'ADICE sur les divers programmes et dispositifs de mobilité.

Les professionnels des territoires ont alors pu à leur tour diffuser l'information et sensibiliser les jeunes issus des quartiers en difficulté et des zones rurales enclavées à la mobilité internationale, facteur d'ouverture et d'émancipation.

Où en est-on aujourd'hui ?

Le projet d'expérimentation terminé, la phase de formation de professionnels réunis en PLM a fait place à la mise en pratique : les membres des PLM continuent aujourd'hui de promouvoir la mobilité internationale et les divers dispositifs qui permettent d'y accéder auprès des jeunes des territoires concernés.

Aujourd'hui, l'ADICE continue d'intervenir auprès des membres des PLM afin d'animer des réunions d'information auprès des jeunes lorsque ses partenaires la sollicitent. De même, certains acteurs continuent d'orienter leurs jeunes vers l'ADICE lorsqu'eux-mêmes ne proposent pas directement de projets de mobilité.

Propos recueillis par Olivia Mailfert

> Contact : Mathilde BAUWIN - ADICE, mathilde.bauwin@adice.asso.fr 03 20 11 22 68

Pour aller plus loin :

Informations sur le fonds d'expérimentation pour la jeunesse : <http://www.jeunes.gouv.fr/ministere-1001/actions/fonds-d-experimentation-pour-la-1038/>



Brèves

Du changement dans l'équipe de Lianes !

Depuis ces derniers mois, de nombreux changements se sont succédés dans l'équipe de Lianes coopération.



Charlotte LION, animatrice du DRAPP, a quitté ses fonctions l'été dernier. Recrutée au CRDTM, en remplacement d'Emmanuel ECHIVARD, elle ne s'éloigne cependant pas du réseau ni de la MRES.



Ses missions ont été reprises par Pascale CHOQUET, revenue de son congé parental, et Fabien CARTIGNY, arrivé en septembre.



Stéphanie DALLE, devenue récemment M^{me} CATHELAIN, a quitté momentanément son poste de secrétaire de l'association pour partir en congé maternité. Toutes nos félicitations pour cet heureux événement ! Elle sera remplacée par Doriane MEURANT, jusqu'à son retour en mai prochain. Bienvenue Doriane !



Formations 1^{er} semestre 2012



Le programme des formations en Nord - Pas de Calais est disponible chez Lianes coopération. N'hésitez pas à nous le demander ou à le télécharger sur www.lianescooperation.org

Comment adhérer à Lianes coopération ?

Lianes coopération anime le réseau des acteurs de la région Nord - Pas de Calais impliqués dans des actions de Coopération internationale.

Vous pouvez manifester votre engagement actif dans cette dynamique de partage de connaissances, d'expériences et de compétences avec les autres acteurs de la Coopération internationale, en adhérant à l'association.

Pour faire la démarche, consultez le site www.lianescooperation.org, onglet "Adhérer à Lianes".

Montant des cotisations :

- 30€ pour les associations, établissements scolaires et universitaires, cliniques et hôpitaux, organismes socioprofessionnels et consulaires
- 200€ pour les collectivités de moins de 20000 habitants
- 500€ pour les collectivités ayant entre 20000 et 40000 habitants
- 1000€ pour les Collectivités de plus de 40000 habitants

Lianes électro

Lianes coopération diffuse chaque mois, une lettre d'information électronique à près de 2.500 personnes qui ont communiqué leur adresse e-mail. Si vous souhaitez être destinataire de cette lettre, envoyez un message à l'adresse suivante : lianescooperation@wanadoo.fr en précisant votre demande.

Ayez le réflexe !

Adhérents, vous pouvez participer à la rédaction de ce Bulletin en nous communiquant l'actualité et les projets de votre organisme.

> Contact : *Lianes coopération au 03 20 85 10 96*

Ce bulletin à parution trimestrielle est édité à 3000 exemplaires et envoyé à tous les organismes du Nord - Pas de Calais engagés dans la coopération internationale ayant répondu au questionnaire de recensement de Lianes coopération ainsi qu'aux partenaires en et hors région.

Partenaires financiers de Lianes coopération :



Les structures adhérentes à Lianes coopération

- ABC d'Ailleurs (Tourcoing)
- ABN (Villeneuve d'Ascq)
- ADES - Appui au Développement des sciences de la santé au Sud (Lille)
- AES Action Éducation Solidarité (St Omer)
- AFDI Nord - Pas de Calais (St Laurent Blangy)
- Agir Abcd Nord - Pas de Calais (Lille)
- Aider et Connaître (Fort Mardyck)
- Amitié-Partage avec Akono (Valenciennes)
- Angata Lammersart (Lammersart)
- Apj Togo (Bailleul)
- ASDC (Roncq)
- Association de jumelage - coopération Roncq - Sélinkégnny (Roncq)
- AVERS - Association pour la valorisation des Énergies renouvelables au Sénégal (Lomme)
- Ayecama (Ronchin)
- Cadrasié (Lille)
- Cap Solidarités (Lille)
- CCFD Terre Solidaire (Lille)
- CDSI (Boulogne sur Mer)
- Centre socioculturel Audrey Bartier (Wimereux)
- Ch'Faid (Libercourt)
- Comité Départ (Genech)
- Comité Tinkaré Mali (Faches Thumesnil)
- Compain (Marquette Lez Lille)
- Concordia Relai Nord - Pas de Calais et Picardie (Amiens)
- CORENS (Lille)
- Coups de Cœur Burkina Faso (Proville)
- CRDTM (Lille)
- Diapason (Dunkerque)
- Dihazi (Mons en Barœul)
- ELANS (Halluin)
- Élevages Sans Frontières (Wasquehal)
- Embardee (Hesdin)
- Ent'raide France Mali (Villeneuve d'Ascq)
- ESSOR (Marcq en Barœul)
- Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture (Lille)
- Fédération régionale des Maisons Familiales rurales (Longpre Les Corps Saints)
- France Liban coopération (Mons en Barœul)
- Fraternité tout horizon (Dunkerque)
- GRDR - Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural (Lille)
- GREF Région Nord (Lille)
- Guillaume de Rubrouck (Rubrouck)
- Imiks Imik (St Omer)
- Kabé - Bénin (Loos en Gohelle)
- Lammersart Kaviev Ukraine (Lammersart)
- Le Partenariat (Lille)
- Loos N'Gourma (Loos en Gohelle)
- Maison de la Polonia (Hénin Beaumont)
- Maison des Himalayas 59 (Berthen)
- Marena Diombougou Trois Pays (Guines)
- Mayacoeur (Mons en Barœul)
- Merville-Togo (Merville)
- MJC d'Halluin (Halluin)
- MRJC Nord - Pas de Calais (Arras)
- Natifs (Hesdin)
- Partage Enforce Mali (Dainville)
- Petits frères d'Afrique (Avion)
- SCI Région Nord (Lille)
- Service Échange Coopération (Lille)
- SIDI (Paris)
- Solibama (Lille)
- Timoun d'Haïti (Villeneuve d'Ascq)
- Touscan (Wattrelos)
- Un filleul pour Madagascar (Douai)
- VNMSF (Mons en Barœul)

Collectivités territoriales

- Communauté d'Agglomération de la porte du Hainaut (Walleris)
- Communauté urbaine de Dunkerque (Dunkerque)
- Communauté urbaine de Lille Métropole (Lille)
- Conseil général du Nord (Lille)
- Conseil général du Pas de Calais (Arras)
- Région Nord - Pas de Calais
- Ville de Halluin
- Ville de Le Portel
- Ville de Lille
- Ville de Linselles
- Ville de Loos en Gohelle
- Ville de Maubeuge
- Ville de Roubaix

Lianes coopération, Réseau multi-acteurs de coopération internationale en Nord - Pas de Calais, vous propose, toute l'année :

- un observatoire de l'actualité de la coopération décentralisée et de la Solidarité internationale en région et ailleurs
- des formations d'aide au montage de projet et à la recherche de financements
- un appui-conseil individualisé aux porteurs de projets de territoire à territoire ou d'envergure régionale (les autres appuis sont pris en charge par le DRAPP)
- une mise en synergie des compétences et des ressources en appui

Bulletin d'information de Lianes coopération

Président : Antoine Baillœul • Directrice de publication : Angélique Vincent • Coordination de la rédaction : Olivia Mailfert • Ont participé à la réalisation de ce numéro : François Derisbourg, Antoine Bailloeu, Pascale Pavy, Angélique Vincent, Olivia Mailfert, Pascale Choquet, Fabien Cartigny, Catherine Ledieu-Brugge, Aïssatou Seck, Raphaël Mege, Thomas Boulard, Guy Dequecker, Mathilde Bauwin • Maquette : T!tane • Imprimerie : La Monsoise, 5 Av. Léon Blum - 59371 Mons en Barœul • ISSN : 1630 - 2729 • Imprimé sur papier recyclé

S/c Maison régionale de l'environnement et des solidarités

23 rue Gosselet 59000 Lille • Tél/fax : 03 20 85 10 96
lianescooperation@wanadoo.fr • www.lianescooperation.org